Cheffois

Les Lutins

Projet d'établissement

Micro-crèche « le Lutins »

Micro-crèche les Lutins

35 rue des Hêtres , 85390 Cheffois

02.28.13.91.62

Maire de Cheffois

2 place de la Mairie, 85390 Cheffois

02.51.69.64.02

JMG

SOMMAIRE

Préambule *p.3*

I. **Le projet d'accueil** p.3-5
- 1.1 La prestation proposée p.3
- 1.2 Enfants porteurs d'un handicap ou atteints d'une maladie chronique p.4
- 1.3 L'équipe professionnelle p.4-5

II. **Le projet éducatif** p.5-16
- 2.1 L'accueil p.6-7
- 2.2 Jeux et activité p.7-10
- 2.3 Les soins p.10-12
- 2.4 Les repas p.12-14
- 2.5 Le sommeil p.14-15
- 2.6 Les retrouvailles p.16

III. **Le projet social et de développement durable** p.16-19
- 3.1 L'environnement social p.16-17
- 3.2 La place des familles p.17-18
- 3.3 Soutien à la parentalité p.18
- 3.4 L'accessibilité pour tous p.19
- 3.5 Démarche en faveur du développement durable P.19

Annexe I : Charte Nationale de l'accueil du jeune enfant p.21

Annexe II : La salle multi-sensorielle p.22-23

Annexe III : La langue des signes associée à la parole P.24

Préambule

Le projet d'établissement est avant tout une ligne de conduite que se fixe une équipe. C'est un écrit de référence qui est amené à évoluer au fil du temps, des pratiques, des professionnels présents.

Il représente la traduction, la mise en acte des valeurs portées par l'équipe et du cadre de travail imposé par la loi. Pour les familles c'est aussi le moyen d'avoir une base, un regard sur ce qui est proposé au sein de la micro-crèche et sur la manière dont nous accueillons et accompagnons leurs enfants au quotidien.

Ce projet d'établissement est porté par la charte nationale de l'accueil du jeune enfant qui est désormais inscrite dans la loi. Cette charte s'adresse à tous les professionnels de l'accueil du jeune enfant, qu'ils soient en modes d'accueil individuels ou collectifs. Elle pose les conditions d'une identité professionnelle partagée en faveur d'un accueil bienveillant, respectant la diversité des jeunes enfants et de leur famille. (cf annexe I)

I .Le projet d'accueil

1.1 La prestation proposée

La commune offre ainsi aux familles la possibilité de choisir un autre mode de garde que ce qui était pratiqué jusqu'alors. Cet accueil collectif permettra de sociabiliser l'enfant avant l'entrée à l'école.

Le moyen mis en place pour répondre aux besoins d'accueil du jeune enfant est la création de la micro-crèche municipale « Les Lutins » d'une capacité de 10 places, ouverte de 7h00 à 19h00. La micro-crèche offre trois types d'accueil :

- un accueil régulier : pour répondre à un besoin de garde régulier et prévu dans le temps
- un accueil occasionnel : pour répondre à un besoin ponctuel de garde
- Un accueil d'urgence : il intervient lorsque la famille connaît une rupture dans son équilibre de vie. Il propose une solution d'accueil temporaire pour apaiser la situation, dépasser le moment de la crise, et réfléchir aux besoins et aux relais à mettre en place si nécessaire.

JMG

1.2 Enfants porteurs d'un handicap ou atteints d'une maladie chronique

La micro-crèche peut accueillir un enfant atteint d'une maladie chronique ou en situation de handicap selon le degré et la prise en charge qu'il nécessite. La décision de son admission se fera en collaboration référent santé.

Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sera établi à la demande des parents et/ ou des professionnels pour les enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Il sera élaboré conjointement entre le référent en santé, le médecin de l'enfant, les parents, le référent technique et les personnes ressources concernées en reprenant les conditions et la mise en place de l'accueil de l'enfant.

1.3 L'équipe professionnelle

L'équipe professionnelle de la micro-crèche est composé de façon pluridisciplinaire :

- L'éducatrice de jeunes enfants, qui est également référente technique de la structure : elle est garante du bon fonctionnement de structure, de l'application des règles, des valeurs, du respect des droits de chacun. Elle est également garante du projet éducatif et social.
- Les deux auxiliaires de puériculture : accompagnent les jeunes enfants et leur parents au quotidien, elles sont plus particulièrement garantes des soins et de l'hygiène.
- Les deux Accompagnantes Educatives Petite Enfance (AEPE): réalisent des activités de soins quotidiens et des activités d'éveil. Elles sont formées plus particulièrement sur l'entretien des locaux et des équipements.

Quelques que soient les spécificités liées aux parcours professionnels, nous sommes toutes amenées à accueillir et accompagner les enfants dans leur quotidien, à créer du lien avec les familles, et à participer à l'entretien des locaux.

Chaque formation professionnelle apporte des compétences spécifiques nécessaires à l'accompagnement des enfants et de leur famille au quotidien, ainsi qu'au maintien de la sécurité et de l'hygiène. Ainsi chaque professionnelle constituant l'équipe de la micro-crèche est complémentaire.

Les formations communes ou individuelles permettent à chacune de s'enrichir et d'améliorer son savoir-faire et son savoir-être au sein de la structure. C'est également comme cela que se crée une cohérence et une cohésion. Cela se traduit notamment à travers les valeurs communes portées par l'équipe et les différents projets mis en place (cf annexe II et annexe III).

Une réunion d'équipe par mois ainsi qu'une journée pédagogique par an permettent de maintenir une réflexion en équipe autour de ce projet et d'améliorer la qualité de notre accueil au quotidien

JMG

L'équipe participe à des réunions d'analyse de la pratique professionnelle menées par un intervenant extérieur, à raison de 6h par an. Ces temps d'échanges permettent une remise en question de nos pratiques et peuvent être l'occasion d'aborder des difficultés rencontrées dans l'accompagnement de certaines familles, dans la relation avec des membres de l'équipe ou encore dans l'organisation du quotidien.
Parfois, ces réunions d'analyse de la pratique pourront être mutualisées avec les autres services petite enfance de la communauté de commune du Pays de la Chataigneraie.

Enfin, dans le cadre de la fonction publique territoriale, chaque professionnel est soumis à un entretien par an, permettant de faire le bilan de l'année écoulée et de poser des objectifs pour l'année à venir.

- « Le référent santé et accueil inclusif » (médecin, infirmier, puéricultrice…): Il a différentes missions, à raison de 2h par trimestre, soit 8h par an.

Il intervient lors de rencontres programmées et au besoin à la demande du référent technique en lien avec une problématique particulière. Il peut être amené à faire des observations d'enfants, à participer à des rencontres avec les parents et l'équipe.

Il s'assure que les conditions d'accueil permettent le bon développement et l'adaptation des enfants, en particulier s'agissant des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Il peut également, de par son expertise, soutenir l'équipe et la famille dans la reconnaissance précoce de difficultés dans le développement de l'enfant.

Il initie des actions d'éducation et de promotion pour la santé auprès des familles et du personnel et veille à l'application des mesures préventives d'hygiène.

II. Le projet éducatif

Le projet éducatif décrit les objectifs et méthodes de travail dans la structure. Il est élaboré par les professionnelles, à partir d'échanges sur leurs pratiques et permet de préciser les choix éducatifs de l'équipe. Il est également soumis et voté par le Conseil Municipal et communiqué aux familles comme support d'échanges.

Ce projet éducatif est construit autour de 3 grandes valeurs :

- **La sécurité affective et la bienveillance :**

L'attachement sécure de l'enfant est nécessaire pour qu'il puisse explorer son environnement et prendre son autonomie. Cette sécurité affective peut se mettre en place grâce à différents éléments :

- Etablir une relation de confiance et de bienveillance avec l'enfant
- Mettre en place des repères spatio-temporels

JMG

- Créer du lien avec l'environnement familial
- Proposer à l'enfant un cadre sécurisant physique et psychique.

John Bowlby, psychanalyste et spécialiste des relations parents/ enfants, définit l'attachement comme : « un besoin vital d'être écouté, entendu, compris et soutenu tout au long de la vie ».

- **Le respect du rythme de l'enfant :**

Chaque enfant évolue à son rythme et a des besoins différents même pour 2 enfants d'âge identique. Respecter le rythme de chacun c'est reconnaître l'enfant en tant qu'individu avec ses compétences, ses besoins et son évolution propre. L'accueil collectif donne aussi des limites à cette notion, mais la micro-crèche a une valeur ajoutée car c'est une collectivité qui accueille peu d'enfants ce qui permet de remettre l'individualité de chacun au centre de nos préoccupations. Une citation illustre cette valeur

« Essayons de ne pas comparer les enfants entre eux, il n'y a pas de comparaison entre la lune et le soleil. Ils brillent lorsque c'est leur moment ! » Inconnu

- **L'autonomie de l'enfant :**

Permettre à l'enfant d'être autonome c'est avant tout respecter son évolution (motrice, cognitive, émotionnelle…), éviter de le mettre en situation d'échec mais plutôt lui permettre d'acquérir de nouvelles compétences. Afin qu'il se sente valorisé et qu'il prenne confiance en lui et en ses capacités. L'adulte accompagne l'enfant dans ce processus, il le guide mais ne fait pas à sa place.

« Aides moi à faire tout seul » Maria MONTESSORI

De ces trois valeurs émergent les principes éducatifs de la micro-crèche, qui se déclinent en 6 points marquant les temps de la journée :

2.1 L'accueil

Le premier accueil

Lors de l'inscription la directrice reçoit les parents afin de leur présenter la structure, son fonctionnement, l'équipe des professionnels, les objectifs éducatifs et leur faire visiter les locaux. Cet entretien permet d'établir un premier contact entre l'enfant, les parents et les professionnels, et de commencer à créer une relation basée sur l'écoute, la confiance et le respect.

Au début de son accueil à la micro-crèche, l'enfant peut faire une période dite « d'adaptation ». Cette période permet de préparer la séparation de l'enfant avec ses parents et d'apprendre à connaître ce nouveau lieu d'accueil. Pendant cette période un ou deux professionnels référents

vont accompagner l'enfant et ses parents afin de vivre au mieux cette séparation et d'établir un lien de confiance. Il n'y a pas de protocole particulier pour cette période, les professionnels essaient de suivre au mieux le besoin de l'enfant, de ses parents et l'organisation familiale.

Le premier accueil est un temps d'échanges afin que le référent puisse apprendre à mieux connaître les habitudes et rythmes de l'enfant. Puis lors du second temps d'accueil, le parent laissera son enfant sur un temps court afin qu'ils puissent expérimenter la séparation et le retour. Au fur et à mesure de l'adaptation l'enfant restera sur des temps plus longs et découvrira différents moments de la journée (repas, sieste, activités d'éveil…). A la fin de cette période le référent passera le relais progressivement au reste de l'équipe afin que l'enfant et ses parents puissent se sentir sécurisés avec tous les professionnels. Nous sommes une petite équipe ce qui permet d'établir plus facilement une relation avec tous.

L'accueil au quotidien

L'accueil est un temps privilégié pour l'enfant, ses parents et les professionnels. Il permet de préparer la séparation enfant/parent pour le reste de la journée. Cet accueil se fait de manière individualisée tout en respectant le rituel de séparation de chacun (aller lire le menu du jour, se faire un câlin, ranger le sac dans son casier…).

Lors de ce moment nous restons disponibles physiquement et psychiquement pour :

- prendre le relais avec l'enfant quand le moment sera venu. Les enfants peuvent exprimer des besoins différents : aller dans les bras du professionnel, aller seul faire un « coucou » à la fenêtre, aller jouer… parfois un regard bienveillant du professionnel suffit !

- pour être à l'écoute des parents et recevoir les informations qu'ils souhaitent nous transmettre.

Ces rituels sont importants ils assurent la transition entre la maison et la micro-crèche, et aide l'enfant à anticiper la séparation.
Afin d'aider l'enfant à faire le lien entre la maison et la micro-crèche, et mieux supporter l'absence de son ou ses parents, il peut avoir un objet transitionnel (doudou, lange, morceau de tissu …). Cet objet lui appartient et il peut en disposer à tout moment de la journée, pour cela l'équipe éducative a mis en place « la maison des doudous » (rangement à pochettes) qui permet à l'enfant d'aller le chercher et de le retrouver dès qu'il en ressent le besoin.

2.2 Jeux et activités

« L'enfant joue sa vie, il ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue » Jean EPSTEIN

JMb

Les temps de jeux et d'activité constituent en majorité la journée de l'enfant. Les professionnelles laissent l'enfant faire ses propres expériences et tester ses capacités, tout en l'observant et en l'accompagnant si il exprime un besoin d'aide.

Pour les plus petits les temps d'éveil se passent principalement allongé sur le tapis qui leur est dédié dans la pièce de vie. Sous le regard bienveillant et rassurant de l'adulte ses temps vont lui permettre de découvrir son corps, ses mains, ses pieds et apprendre au fur et à mesure à maîtriser ses gestes. Pour ensuite s'intéresser au monde qui l'entoure et avoir envie de l'explorer. Un axe de travail important de l'équipe éducative est la **motricité libre**. Nous ne mettrons pas un enfant dans une position qu'il ne sait déjà prendre lui-même. Notre travail repose sur la proposition de situation d'éveil adapté à l'évolution de chacun. Nous encourageons, accompagnons et soutenons les enfants dans l'acquisition de toutes ces étapes motrices. Mettre l'enfant dans une position qu'il n'acquière pas lui-même (par exemple le mettre assis) peut avoir des conséquences pour l'acquisition des étapes suivantes, et rendre l'enfant dépendant de l'adulte car il ne peut pas prendre la position qu'il souhaite sans aide.

Au fur et à mesure de son évolution motrice, l'enfant va apprendre à se déplacer seul (ramper, 4 pattes…) pour aller découvrir l'espace qui l'entoure. C'est pourquoi dans l'aménagement de l'espace de vie, l'équipe a choisi de ne pas mettre de barrières autour du tapis des bébés, afin que ces derniers puissent être libres d'en sortir dès qu'ils en ont la capacité et l'envie. Le fait de ne pas mettre de barrières permet aussi aux tout-petits d'observer les plus grands et d'entrer en interactions avec eux tout en étant dans un espace sécurisé et matérialisé par le tapis.

Le Jeu libre

Le jeu libre constitue la majeure partie du temps de l'enfant à la micro-crèche, il joue spontanément. L'enfant est acteur mais aussi auteur de son jeu, il est produit sans consignes spécifiques ni contraintes imposées. Le jeu libre permet à l'enfant de faire ses propres expériences (manipuler, goûter, taper, vider, imiter, faire semblant…), d'observer, de stimuler sa curiosité, de ressentir des sentiments de réussite, de persévérance, d'échec, de prendre confiance en lui, d'explorer et connaître son corps, de rentrer en contact avec ses pairs…

Chaque découverte ou observation participe à son éveil. L'enfant se construit en répétant des expériences, il faut donc lui laisser le temps d'expérimenter sans lui indiquer les solutions. Ce qui compte ce n'est pas le résultat mais le parcours pour y arriver.

Le jeu libre n'a pas de finalité en soi il permet à l'enfant de comprendre le monde qu'il l'entoure, d'apprendre et de grandir.

Afin que l'enfant puisse faire ses propres expériences par le jeu, les professionnelles ont pensé un aménagement de l'espace sécurisé, ordonné et attractif :

- Jeux et livres à hauteur des enfants

- Création de différents espaces (jeux d'imitation, motricité, jeux de construction, espace livres, etc…)

Si l'environnement est surchargé, désordonné, insécurisé, l'enfant a du mal à voir ce qu'il peut faire, il est perdu et à plus de difficultés à se lancer dans le jeu. C'est pourquoi nous remettons régulièrement en ordre l'environnement, parfois avec l'aide des enfants, pour que ces derniers aient la possibilité de mettre en scène leur jeu.

Lors des jeux libres les professionnelles sont présentes. Elles observent avec attention, soutiennent, accompagnent, valorisent les enfants. C'est grâce à cet univers bienveillant que les enfants vont se sentir sécurisé, vont prendre confiance en eux et en leurs capacités.

Afin de favoriser l'autonomie des plus grands, nous avons créés un espace avec des propositions de jeux adaptés à leur âge afin qu'ils puissent poursuivre leurs expérimentations avec des supports plus complexes (puzzles, encastrement, manipulation fine, discrimination visuelle, tri…). Cet espace se situe dans « l'espace repas », les jeux sont disposés sur des étagères à leur hauteur, ils entrent et sortent seuls par la barrière. La règle à respecter est « je sors, je joue, je range ».

Nous proposons une multitude de jeux en tout genre accessibles à tous les enfants quel que soit leur sexe et leur genre. L'enfant a donc le choix de se diriger vers ses centres d'intérêts.

Filles et garçons sont donc accompagnés avec le même intérêt et avec les mêmes règles sans distinction ni stéréotype.

Les activités encadrées

Au cours de la journée, des activités plus encadrées peuvent être proposées aux enfants. Ces activités ne sont jamais imposées, si l'enfant ne souhaite pas participer il en a le droit, il peut également être observateur (l'enfant peut avoir besoin parfois d'observer pour comprendre ce qui se passe et se rassurer par rapport à une nouveauté par exemple). Le but des activités n'est pas de faire à la place de l'enfant, nous n'avons pas d'exigence de résultats ou de production. L'objectif recherché est de favoriser la créativité et l'initiative des enfants, leur permettre encore une fois d'expérimenter par leurs propres expériences.

Nous proposons différentes activités dans la semaine, en fonction de notre ressenti par rapport au groupe présent le jour J, et essayant de faire appel aux différentes compétences de l'enfant au cours de la semaine : stimulation sensorielle, imaginaire, créativité, motricité fine, motricité globale, jeux de collaboration, réflexion…

JMG

Les jeux extérieurs

Nous favorisons au maximum les sorties dans le jardin de la micro-crèche. En effet, la pièce de vie étant restreinte et les journées parfois longues, les enfants ont besoin de s'aérer le corps et l'esprit, de pouvoir décharger certaines tensions en courant, criant, sautant, etc… Nous sortons dans le jardin en toutes saisons et par tous les temps, pour les plus petits comme pour les plus grands. Les plus grands sont sollicités pour aller chercher leurs affaires (manteaux, chaussures, casquette…) dans leurs casiers et les ranger seuls.

Les sorties

Nous travaillons avec une volonté d'ouverture de la micro-crèche au monde extérieur. Pour cela nous participons ou organisons régulièrement des rencontres:

- Les « Bébés Lecteurs » à la Bibliothèque de Cheffois
- Les rencontres intergénérationnelles avec les résidents de l'EHPAD de Mouilleron St Germain
- Les visites quotidiennes à la Boulangerie
- Les « matinées passerelles » dans les écoles maternelles de la Commune pour les futurs entrants à l'école
- Les sorties de fin d'année (zoo de Mervent, ferme pédagogique…)
- Les interventions ponctuelles de d'autres professionnelles (exemple : psychomotricien)
- Les spectacles organisés souvent par nos partenaires (communauté de communes, département…)

Nous pensons qu'il est important que la vie de la micro-crèche s'inscrive dans la vie de la commune, de plus ces échanges enrichissent les expériences sociales des enfants. C'est aussi un moyen de favoriser le bien-être et l'éveil des enfants notamment en matière artistique et culturelle.

2.3 Les soins

Le temps des soins ne se limite pas à l'acte mais prend également en compte tout l'enjeu relationnel qui y est lié. Pendant les temps de soin, le professionnel est dans une relation individualisée avec l'enfant, qui est d'autant plus importante dans un contexte de collectivité.

C'est au travers de ces temps, où l'adulte est disponible et répond de manière adaptée à ses besoins, que l'enfant va se sentir sécurisé et va pouvoir développer une relation de qualité avec l'adulte. Cette relation est le socle du bien-être de la sécurité affective et physique de l'enfant, qui va lui permettre de se développer et de se construire en tant qu'individu autonome.

JMG

Pendant ce temps de ce soin, le professionnel va être en interaction avec l'enfant en lui verbalisant ses gestes afin que l'enfant ne soit pas passif mais acteur de ce qui se passe avant, pendant et après. Si l'enfant en a la possibilité nous le sollicitons pour participer à ce moment, par exemple en donnant la couche ou le coton, en levant son bassin, en tournant sa tête pour faire un lavage de nez, etc… L'enfant vit également mieux les moments qui peuvent parfois être désagréables (mouchage, soin d'un érythème…) car nous aurons indiqué nos gestes et nous mettrons tout en œuvre pour respecter son confort et son bien-être.

Les enfants sont changés selon les besoins au cours de la journée, ainsi qu'avant la sieste et avant leur départ le soir.

Au fur et à mesure de leur développement moteur, nous accompagnons les enfants pour qu'ils deviennent autonomes dans les moments de déshabillage et d'habillage. Les plus grands ont une panière nominative (avec leur symbole) pour déposer les vêtements dedans avant la sieste, et les reprendre au lever. Cet apprentissage permet également de les préparer à l'apprentissage de la propreté sphinctérienne.

Dans la salle de bains, les enfants ont à disposition des WC et un lavabo à leur taille, afin qu'ils puissent être autonomes dans les gestes d'hygiène.

L'acquisition de la propreté sphinctérienne

La maturité sphinctérienne d'un enfant se met en place autour de 18 mois-2 ans. Mais **la maturité sphinctérienne est différente de la maturité psychique,** elle veut seulement dire que le corps est capable musculairement de retenir les selles et l'urine, mais l'enfant n'est pas forcément prêt psychiquement à le faire.

Psychologiquement beaucoup de choses se jouent pour lui à ce moment-là. Devenir propre c'est aussi accepter de grandir ! Et certains enfants sont angoissés par le fait de « lâcher » une partie d'eux-mêmes dans le pot ou les toilettes. L'enfant devient propre s'il l'a décidé et s'il est prêt. Il faut qu'il puisse **être acteur** de ce changement et qu'il puisse **exprimer son besoin d'aller aux toilettes**.

Nous pouvons proposer le pot ou les WC à un enfant en accord avec les habitudes familiales, mais nous ne pouvons pas lui imposer d'y aller. La cohérence et la confiance entre le milieu familial et la micro-crèche est primordiale, néanmoins certains enfants sont continents chez eux et pas à la micro-crèche ou inversement. Il ne faut pas s'en inquiéter, c'est le signe que l'apprentissage de la propreté sphinctérienne est en cours.

La rentrée scolaire ne peut pas être un enjeu, car pour l'enfant c'est un lieu inconnu qui peut engendrer une peur. L'entrée à l'école n'est pas réduite qu'au simple fait d'être propre ou non, on peut aussi mettre en avant les avantages qu'il y trouvera…

IMG

Notre rôle est de soutenir l'enfant dans cette nouvelle acquisition sans que cet apprentissage devienne source de conflits. Il est important de respecter le rythme de l'enfant, de lui faire confiance afin qu'il puisse avoir une meilleur estime de lui.

2.4 Les repas

Les moments des repas et goûters font partis intégrante du rythme de la journée à la micro-crèche. Au-delà de la satisfaction d'un besoin physiologique, le repas est un moment d'échanges, de découvertes sensorielles (goûter, sentir, toucher, voir…) de convivialité et de plaisir.

D'autre part sur un plan psychologique, au niveau de la bouche s'opère des échanges entre le « dedans » et le « dehors ». Ce processus va permettre petit à petit à l'enfant de différencier le soi et le non-soi, base de la construction de sa personnalité.

Ce temps est aussi un moment d'échange privilégié entre l'adulte et l'enfant, il participe au processus d'attachement et donc à la sécurité de l'enfant à la micro-crèche. Ce qui fait que ce moment prend également une dimension affective. Pour les plus petits le repas est un moment d'échange individuel avec l'adulte, puis en grandissant l'enfant va intégrer que le repas est également un acte social de communication qui fait partie de toutes les cultures. Pendant ce moment l'enfant va intégrer les règles de vie en collectivité.

Les repas sont livrés par un prestataire extérieur qui propose des repas variés, équilibrés et adaptés aux besoins nutritionnels des jeunes enfants. Nous proposons à l'enfant l'ensemble du repas, en quantité raisonnable en l'incitant à goûter les différents aliments. Nous ne forçons pas l'enfant à manger, et évitons que le temps du repas devienne une relation conflictuelle. Il est important que ce moment soit un temps serein pour l'ensemble des enfants et des professionnels. Le repas doit rester un moment de plaisir.

Des rituels sont mis en place autour des temps de repas. Avant, nous faisons un temps de comptines afin de proposer aux enfants un moment plus calme après les activités et jeux de la matinée. Suite à ce temps, la professionnelle qui accompagnera le repas à table des grands, les conduira dans la salle de bains pour le lavage des mains. Puis, les enfants s'installent à table à la place qu'ils souhaitent, et nous chantons la comptine du début de repas :

« Quand on va au restaurant, on y va bien gentiment, on met vite sa serviette, on regarde son assiette et on dit à ses amis : mangez bien, bon appétit ! Merci ».

Pour les bébés, les repas se prennent de manière individualisée selon le rythme de chacun (en fonction de l'heure du petit déjeuner, de leur levé de sieste, etc…), au départ dans les bras de l'adulte, puis dans le transat, puis dans le fauteuil de repas quand l'enfant sait se mettre assis seul. Nous essayons de permettre aux plus petits de prendre leur biberon (ou repas) dans un endroit calme qui peut être distinct de celui des plus grands. Les parents fourniront le biberon ainsi que la tétine afin que l'enfant puisse conserver ses habitudes de la maison.

JMG

La diversification alimentaire se fera progressivement et en accord avec ce qui se fait à la maison. Tout nouvel aliment sera introduit à la maison avant d'être donné à la micro-crèche. C'est pour cela qu'au départ nous demandons aux familles d'emmener les purées et compotes, avant de passer aux repas fournis par le traiteur.

Dès que l'enfant en manifeste le besoin, ou que nous le sentons capable, nous lui proposerons une cuillère afin qu'il apprenne à la manipuler puis l'utiliser pour emmener les aliments de l'assiette à sa bouche. Nous permettons également à l'enfant de manger avec ses mains, le toucher est aussi un moyen d'appréhender la nourriture et d'apprendre à la mettre dans sa bouche. A partir de 12 mois, nous intégrons petit à petit des morceaux dans l'alimentation.

Pour les plus grands, et selon le degré d'autonomie de l'enfant, le repas se prend à table en groupe. L'enfant s'installe sur sa chaise et met sa serviette seul. Nous proposons à tour de rôle aux enfants de venir nous aider à mettre le couvert pour l'ensemble de la table. Les repas sont proposés dans des plateaux compartimentés dans lesquels nous pouvons mettre l'entrée, le plat et le dessert. Ce support permet à l'enfant de revenir s'il le souhaite sur le plat ou l'entrée même à la fin du repas. Les enfants ont à leur disposition des cuillères, fourchettes et couteaux adaptés à leur âge. Ils boivent dans des petits verres en verre transparent, afin qu'ils puissent voir le niveau de l'eau. Le poids du verre permet également une meilleure stabilité.

Pendant le repas nous permettons à l'enfant de se servir avec le pichet d'eau pour remplir son verre, nous lui permettons également de se servir lui-même lorsque le plat n'est pas chaud. Les professionnelles restes présentes et attentives aux enfants pour les accompagner dans l'apprentissage de ces gestes afin qu'ils deviennent de plus en plus autonomes. Le repas est également un moment d'échanges pendant lequel les enfants peuvent s'exprimer sur ce qu'ils vivent à la maison ou à la micro-crèche. C'est aussi un moment d'apprentissage du langage, par exemple nous pouvons nommer les aliments qui se trouvent dans l'assiette.

Quand l'enfant a fini de manger, il se lève prendre un gant (taille adaptée) et se lave le visage et les mains devant les miroirs installés à leur hauteur dans l'espace repas.

L'allaitement maternel

Si les mamans souhaitent poursuivre l'allaitement maternel de leur enfant, elles ont la possibilité de venir à la micro-crèche pendant la journée. Nous leur proposerons un endroit calme et isolé. Les parents ont également la possibilité s'ils le souhaitent d'emmener le lait maternel pour qu'il soit donné au biberon par les professionnels. Dans ce cas, nous leur fournirons un protocole afin que le lait soit recueilli, transporté et conservé dans les meilleures conditions sanitaires.

JMG

Les ateliers « cuisine »

Une à deux fois par mois, nous mettons en place un atelier « cuisine » pendant lequel nous faisons une recette avec les enfants. Ces ateliers permettent aux enfants de se familiariser avec les différents ingrédients (beurre, farine, sucre, etc…) : observer, toucher et goûter. Puis de voir qu'en mélangeant plusieurs ingrédients ensemble on peut arriver à un résultat comme un gâteau, des crêpes, etc… Ces ateliers permettent parfois de « réconcilier » les enfants avec l'alimentation quand celle-ci est devenue un sujet conflictuel…

2.5 Le sommeil

Le coucher est une séparation, un lâcher prise, il faut donc que l'enfant se sente suffisamment sécurisé pour s'abandonner au sommeil. Ce moment de la journée est donc ritualisé pour que l'enfant ait des repères.

C'est pourquoi lors de la période d'adaptation, nous questionnons la famille sur les habitudes de l'enfant à la maison afin que nous puissions autant que possible les conserver à la micro-crèche. Bien sûr certaines sont plus difficiles, voire impossible à reproduire en collectivité.

Le sommeil a une fonction réparatrice : il est indispensable à la récupération de la fatigue physique et nerveuse ; en outre il joue un rôle important dans la mise en ordre des informations reçues dans la journée ainsi que dans les processus de mémorisation. Chaque enfant est un être à part entière, chacun a un sommeil qui peut être différent dans sa durée, sa qualité et ses manifestations… Nous essayons autant que possible de respecter cette singularité en n'imposant pas des temps de sommeil si l'enfant n'en ressent pas le besoin, ou en ne le réveillant pas. Le sommeil de l'enfant peut être différent en collectivité qu'à la maison, il y a des enfants qui dorment beaucoup à la maison et peu à la micro-crèche ou inversement. En collaboration avec les familles, nous faisons en sorte que ce moment reste un moment de bien-être et de récupération dans le respect des besoins de l'enfant.

Les enfants sont répartis en 2 dortoirs : la « chambre des bébés » et la « chambre des grands ». Chaque chambre est surveillée par un baby-phone, et les professionnelles passent très régulièrement s'assurer que tout va bien. Dans les chambres les volets sont clos afin d'installer une pénombre mais pas le noir complet, cette ambiance lumineuse permet de favoriser l'endormissement de l'enfant tout en le rassurant car il peut encore voir l'environnement qui l'entoure.

Quand l'enfant en manifeste le besoin, l'adulte peut l'accompagner dans la phase d'endormissement, en le berçant dans les bras ou bien en restant près de lui pour le rassurer. Puis au fur et à mesure que l'enfant se sentira sécurisé, la professionnelle l'accompagnera dans les différentes étapes afin qu'il finisse par s'endormir seul dans son lit.

Les lits sont attitrés à chaque enfant, ce qui permet également de créer un repère spatial sécurisant pour l'enfant.

Dans la « chambre des bébés », les enfants sont installés dans les lits à barreaux avec leur turbulette personnelle. Celle-ci devient un élément sécurisant car elle porte l'odeur rassurante de la maison. Dans cette chambre les enfants sont couchés et relevés selon le rythme de chacun. Le coucher est verbalisé à l'enfant afin qu'il soit en mesure de l'anticiper. Changer la couche et aller chercher le doudou et la tétine, quand il en utilise, participe au rituel du coucher.

Dans la « chambre des grands », les enfants sont installés sur des matelas au sol dans des draps-sacs avec des petites couettes pour la saison plus fraîche. Chaque enfant est invité à aller se coucher seul ou en petits groupes selon son rythme et ses habitudes de sommeil. Après s'être déshabillé et avoir changé sa couche, ou être passé aux toilettes, l'enfant prend son doudou et sa tétine (s'il en a) et va s'installer dans son lit. Les enfants se lèvent de manière échelonnée selon le réveil de chacun. Ils prennent leur panière dans le couloir et reviennent dans la pièce de vie pour se réveiller tranquillement. C'est un moment de transition entre le sommeil et la réalité.

Si un enfant n'arrive pas à s'endormir il sera relevé au bout 45 minutes de repos et pourra retourner jouer dans la salle de vie.

Le portage en écharpe

Pour certains enfants le besoin de sécurité affective passe par le besoin du contact physique avec l'adulte, par exemple en étant bercé dans les bras. Les professionnels peuvent aussi être amenés à proposer à l'enfant le portage en écharpe. L'enfant porté est en effet rassuré, se sent en sécurité et s'apaise très rapidement. Qu'il ait mal aux dents, besoin d'un câlin, ou simplement envie de dormir, le portage peut être une bonne réponse pour le réconforter. Certains font même leur sieste de cette façon.

Au-delà des temps de sommeil, le portage en écharpe a toute sa place dans la structure. C'est un outil précieux pour tous : les professionnels, le bébé, le groupe d'enfants, ainsi que les parents qui retrouvent leur bébé confiant et détendu en fin de journée. Le portage sera proposé à l'enfant après concertation avec les parents. Porter un autre enfant que le sien peut soulever certaines questions, voire des appréhensions, notamment concernant l'aspect émotionnel et la proximité physique. Cependant, l'enfant fait toujours la différence entre ses parents et les autres personnes qui s'occupent de lui. Le portage n'enlève rien à cette relation privilégiée. Ce qu'un parent met dans le portage avec son enfant au niveau affectif est bien différent de ce que peut y mettre un professionnel. L'équipe voit le portage plutôt comme du bonus pour tout le monde : pour l'enfant qui développera confiance et assurance au sein de la micro-crèche, pour les parents qui retrouveront un enfant plus détendu le soir, et pour le personnel de la structure qui y trouvera un confort physique et une meilleure liberté d'action.

JMC

2.6 Les retrouvailles

Le soir, les enfants retrouvent leurs parents après la journée vécue à la micro-crèche. Comme pour l'accueil du matin, les professionnels se rendent disponibles tout en respectant les rituels et habitudes de chacun pour vivre ce moment de retrouvailles. C'est un moment d'échanges important. Nous allons pouvoir relater aux familles le vécu de leur enfant dans la micro-crèche pendant la journée. Chaque parent a des attentes différentes dans ce temps de transmissions, certains veulent connaître toute la journée de leur enfant, certains vont plus être intéressés par les temps de jeux et d'activités, d'autres par les temps de sommeil et de repas… Nous respectons au maximum les attentes de chacun pour y répondre du mieux possible. C'est pour cela que l'équipe a fait le choix de ne plus avoir de transmissions écrites par enfant dans un classeur. Cela permet le soir d'être dans un vrai échange oral avec le parent et de na pas être simplement en train de lire de manière « robotisée » une fiche de transmissions. Il nous semble important de mettre en avant les moments de réussite ou de plaisir de l'enfant dans la journée, ainsi que de relater les moments qui ont parfois été plus difficiles pour lui. Ces échanges permettent de faire une continuité entre la vie de l'enfant à son domicile et à la micro-crèche.

Toutefois pour les plus petits nous proposons aux familles de nous donner un petit cahier pour y inscrire les temps de sommeil et les heures de repas s'ils souhaitent avoir ces informations de manière précise. Ce petit cahier fait l'aller-retour entre la micro-crèche et le domicile.

Pendant ce temps d'échange, les professionnels se rendent également disponibles pour répondre aux questionnements des parents sur leur enfant ou sur des sujets divers tels que l'alimentation, l'éveil, le sommeil, la propreté, etc… Nous essayons de les conseiller au mieux par rapport à ces interrogations, tout en respectant les singularités, les ressentis, et les attentes de chacun. Il est important pour nous de les valoriser dans leurs rôles de parents car ce sont eux les premiers éducateurs de leur enfant, et il est essentiel qu'ils puissent avoir confiance en eux.

III. Le projet social et de développement durable

3.1 L'environnement social

A travers la création d'une micro-crèche, la commune de Cheffois met en place une politique sociale d'accueil du jeune enfant.

Selon l'INSEE, la commune de Cheffois en 2018 a une densité de 52.9 habitants par Km^2

Un audit, réalisé en 2009, sur le Pays de la Châtaigneraie a révélé un réel besoin de garde sur notre territoire :

- Le pourcentage d'évolution de la population de Cheffois sur 10 ans est de 9,60 % alors que sur l'ensemble de la Communauté de Communes il est de 0,55%.

- Sur la commune de Cheffois, la part des 0-3 ans ramenée à la population totale est de 5,50 % (3,90 % pour la Communauté de Communes).
- La commune de Cheffois est située sur un axe routier pour les principaux trajets domicile-travail, donc susceptible d'accueillir des enfants hors commune.
- Les assistantes maternelles de moins en moins nombreuses, ne sont pas en mesure de recevoir un nombre croissant de jeunes enfants.

Ces données sociodémographiques montrent un besoin croissant de réponses à l'accueil des jeunes enfants. De plus, la création de la micro-crèche s'inscrit dans le projet de rénovation du centre bourg, avec l'ouverture de commerces de proximité et de logements.

La micro-crèche s'inscrit dans un réseau comprenant des partenaires qui nous accompagnent dans nos questionnements, nos réflexions, pour le fonctionnement de la structure ainsi que pour nos projets divers.

- La CAF (Caisse d'Allocations Familiale) : Elle participe financièrement au fonctionnement de la structure. Nous lui rendons des comptes chaque trimestre en termes d'effectifs d'accueil, mais également un suivi des profils de familles accueillies.
- La MSA (Mutualité Sociale Agricole) : Elle participe financièrement au fonctionnement de la structure pour toutes les familles qui en sont allocataires.
- La PMI (Protection Maternelle et Infantile) : Elle nous accompagne dans le suivi règlementaire de la structure, mais également dans celui de certaines familles accueillies. Nous pouvons la solliciter pour toute question concernant le développement d'un enfant par exemple. Les professionnels qui y travaillent telles que les puéricultrices forment avec nous une équipe pluridisciplinaire essentielle à notre mission de soutien à la parentalité.
- Le RPE (Relais Petite Enfance) : Il coordonne les actions communes aux différentes micro-crèches du secteur. Nous organisons avec lui des rencontres entre enfants accueillis chez les assistantes maternelles et à la micro crèche. L'animatrice oriente les familles en recherche de mode garde vers notre structure selon leurs attentes et leurs besoins.
- La communauté de communes du pays de la Chataigneraie : crée du lien entre les différentes structures petites enfances implantées sur la communauté de communes. Organise des rencontres elles lorsque cela est nécessaire.

3.2 La place des familles

Au quotidien nous accordons une place primordiale aux familles en les invitants à prendre le temps lors de la séparation et des retrouvailles, en leur donnant la possibilité de rentrer et d'investir l'espace.

LMC

La période d'adaptation est aussi un moment privilégié où le parent est invité à rester un temps dans la micro-crèche avec son enfant et l'équipe et les autres enfants pour apprendre à faire connaissance.

Nous essayons d'intégrer au maximum les parents à la vie de la micro-crèche. Des temps de rencontres conviviaux sont organisés tout au long de l'année :

- Goûters des familles
- Fête de Noël
- Fête de l'été
- Participation ponctuelle à des sorties ou des activités …

Ces moments sont parfois plus propices aux échanges entre professionnels et parents. Ils permettent également aux familles de discuter entre elles, et d'échanger sur leur enfant, leur vécu de parent ou tout autre sujet…

La micro-crèche étant municipale, il a paru bon d'intégrer les membres de la commission enfance et des parents de jeunes enfants dans la Commission de Fonctionnement.

La mise en place d'un système de « parents délégués » est aussi un moyen d'impliquer les familles à la vie de la structure, de faire remonter plus facilement des envies, des besoins, des difficultés auprès de l'équipe.

3.3 Soutien à la parentalité

L'équipe est soucieuse d'accompagner et d'aider les parents dans leur fonction parentale.

Les transmissions d'y répondre de façon ponctuelles en créant du lien et de la continuité pour l'enfant. Chaque jour l'équipe se tient donc à disposition des parents pour répondre à leurs éventuelles interrogations.

Si les parents le souhaitent, ou à la demande des professionnels, il est également possible de faire un point sur l'enfant lors d'un rendez-vous avec la directrice ou une autre personne de l'équipe.

La diversité professionnelle est aussi un atout dans la démarche de soutien à la parentalité, car chaque professionnelle a sa propre expérience et possède une connaissance particulière sur l'enfant.

Les partenaires peuvent dans certaines situations être des ressources importantes pour l'équipe et des solutions apportées aux familles dans cette démarche de soutien à la parentalité (comme la PMI par exemple).

3.4 L'accessibilité pour tous

La micro crèche accueille tous les enfants, sans distinction les familles, quelques soient leur situation sociale (monoparentale, recomposées...) et professionnelle (sans emploi, en recherche d'emploi ou situation d'emploi).

Une place d'accueil d'urgence pour les familles en rupture de mode garde ou en situation précaires (demande de l'ASE ou de la PMI, personnes en parcours d'insertion sociale, etc.) permet de répondre à cette volonté d'accueillir tous les enfants quel qu'ils soient.

Le mode de gestion PSU (prestation de service unique) mis en place par la CAF est un marqueur de l'ouverture à tous, en proposant des tarifs aux familles en fonction de leurs ressources.

L'accueil de la diversité est une richesse pour tous. Nous nous nourrissons de la différence de l'autre. C'est un moyen aussi d'apprendre la tolérance et le respect de l'autre dans ce qu'il est et ce qui le construit.

3.5 Démarche en faveur du développement durable

Nous veillons à nous inscrire dans une démarche d'écologie et de développement durable dans le respect de la planète sous différentes formes :

- Les repas : nous faisons appel au prestataire de repas « Ansamble » qui s'inscrit dans une démarche de développement durable en utilisant des aliments bio, issus du développement durable ou de circuits courts.
- Le tri sélectif : grâce aux différents conteneurs prévus à cet effet. Le papier est redistribué aux écoles lors de leurs opérations de récolte.
- L'utilisation des produits d'entretien : une réflexion est menée pour réduire la liste des produits et veiller à leur impact sur l'écologie.
- Les soins : le change des enfants est réalisé avec du linge en tissu pour éviter le jetable. Nous limitons les savons en effectuant les changes à l'eau.
- L'administratif : nous privilégions les impressions en recto-verso et les brouillons sont réutilisés.
- Les jeux : nous créons des jeux à base d'objets de récupération comme par exemple « la boîte à bidule » composées de différents flacons cosmétiques (pour apprendre à visser, devisser, faire des expériences de contenants, imiter....)
- L'éducation : c'est déjà sensibiliser les enfants sur nos ressources : par exemple limiter l'utilisation de l'eau lors du lavage des mains, mettre en place un projet jardin, lire des livres autour de cette thématique.... Plusieurs idées déjà inscrites ou à mettre en œuvre.

JMG

Ce document sera établi en triple exemplaires à l'attention de :

- Conseil Départemental de La Vendée
- Caisse d'Allocations Familiales de la Vendée
- Commune de Cheffois, gestionnaire de la micro-crèche

Fait le : 06/06/2022 , à Cheffois.

Pour la Commune	Pour le Conseil Départemental
De Cheffois,	de la Vendée,
Le Maire,	Le Président

MAIRIE DE CHEFFOIS (Vendée)

Vu et approuvé
La Roche-sur-Yon, le 06 JUIL. 2022

P/Le Président du Conseil Départemental
et par délégation
La Directrice de l'Enfance
et de la Famille
Muriel BROCHOIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LE DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

Annexe I : Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES
POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

2 J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

7 Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

9 Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.

10 J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ALLOCATIONS FAMILIALES

LMG

Annexe II: La salle Multi-sensorielle

*« La **pédagogie Snoezelen** induit le bien-être. (...) Il s'agit de créer une atmosphère grâce à des matières, des textures, des couleurs, des odeurs, des sons, comme une invitation à un voyage sensoriel. (...) C'est une pratique non-directive. La démarche est basée sur l'éveil au monde extérieur par le biais du corps et des cinq sens. L'accompagnateur est un facilitateur qui écoute les réponses aux stimuli et agit sur l'ambiance si nécessaire (...) La pratique du Snoezelen est avant tout un savoir être sensoriel de la part de la personne stimulante envers la personne stimulée. La philosophie Snoezelen repose sur 3 temps distincts ritualisés : découverte et relaxation, délassement et expériences sensorielles, interactivité et retour à la réalité (...) » Nathalie Casso-Vicarini, Educatrice de jeunes enfants, enseignante à l'université Paris Ouest.*

Depuis plusieurs années, l'équipe travaille sur la mise en place d'un espace multi-sensoriel, d'inspiration Snoezelen, avec pour objectif principal de **proposer à l'enfant un univers propice au bien-être, un refuge en dehors du temps**. Afin de permettre à l'enfant de désamorcer ses angoisses, de réguler ses émotions et d'être à l'écoute de lui-même. Les autres objectifs de cet espace sont :

- Création du lien avec l'adulte et/ou avec les autres enfants dans un temps de partage de qualité.
- Stimulation sensorielle des 5 sens

<u>Moyens</u> :

Ces temps d'approche multi-sensorielle et de relaxation se font dans le dortoir des grands réaménagé à cet effet.

Cette pièce est aménagée avec différents éléments inspirés de la démarche Snoezelen, et **propices à la détente et à la relaxation** :

- Mobilier blanc : matelas, poire ...
- Jeux de lumières : lampe à bulles, fibres optiques, galet lumineux...
- Musique douce
- Matériel de massage : balles de massage...
- Matériel de découverte sensorielle fait par les professionnels : coussins tactiles, bouteilles remplies de différents éléments, bâton de pluie...

Les séances sont proposées régulièrement à l'ensemble des enfants de la structure, selon les besoins observés par les professionnelles.

Lors de ces séances l'adulte a une position d'observateur, de présence sécurisante. Il peut à certains moments faires des propositions d'expériences sensorielles aux enfants qui pourraient être plus en retrait.

L'enfant lui a une liberté d'agir selon sa convenance, son rythme, tout en respectant les règles mises en place dès le début (comme le respect des autres et du matériel).

Organisation :

Nous souhaitons proposer aux enfants des ateliers de 15 à 20 minutes maximum. Le groupe d'enfants serait composé de 2 à 3 enfants.

Nous essayons d'être vigilants pour que ce moment soit proposé à tous les enfants régulièrement (si possible 1 fois/jour).

Chaque séance commence par un rituel d'entrée et se termine par un rituel de sortie afin de rythmer la séance (le bâton de pluie). La sortie se fait en douceur pour préserver le bien-être des enfants.

L'équipe de la micro-crèche va entrer dans une démarche de formation afin de mieux accompagner les enfants sur ces temps, et de savoir répondre à leurs attentes.

106

Annexe III : Langue des signes associée à la parole

Projet d'équipe qui est né de l'envie d'améliorer notre quotidien notamment dans la communication avec les jeunes enfants. C'est en observant un enfant porteur de handicap signer avec son parent que nous nous sommes questionné sur cette possibilité de pouvoir mettre cela en place au sein de la structure, sur les avantages et les intérêts que cela pouvait bien avoir dans notre relation avec les tout-petits.

4 OBJECTIFS :

- Accompagner l'enfant dans la communication préverbale
- Comprendre et Répondre à leurs besoins, prendre en compte les émotions de l'enfant et ainsi favoriser la sécurité affective de l'enfant
- Créer de la cohésion, cohérence en équipe
- Valoriser l'enfant et favoriser sa confiance en lui
- Créer un outil de partage avec les familles.
- Aider l'équipe à accompagner les enfants en situation de handicap

5 MOYENS ENGAGES :

- Formation de l'équipe par l'organisme Eveil et Signes
- Supports visuels Cartes, affiches représentant les signes

Ceci est un projet en construction qui peut encore être amené à évoluer dans ses objectifs et dans les moyens engagés.